

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Limoges,
Vu l'appel à projets « Nouveaux Coursus à l'Université » - Formations en vue de l'Orientation et de la Réussite améliorée à l'Université de Limoges (FORM'UL),

Délibération enregistrée sous le numéro : **764/2026/FVE**
Conseil d'Administration du 13 mars 2026

Sujet : Responsable scientifique et technique du projet FORM'UL : nouvelle nomination.

Madame Catherine MOUNET-PERICARD, vice-présidente déléguée en charge de l'Orientation et de la Réussite, est nommée responsable scientifique et technique du projet FORM'UL porté dans le cadre du PIA3 Nouveaux Coursus à l'Université (NCU).

Membres en exercice : 36
Nombre de présents ou représentés : 27
Abstention (s) : 1
Suffrages exprimés : 26
Pour : 26
Contre : 0

Fait à Limoges, le 13 mars 2026

L. 



Publié au recueil des actes administratifs du mois de mars 2026.
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 16 mars 2026.

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

Délibération publiée sur le site de l'Université de Limoges